

REGLEMENT DE LA COUPE BFC CYCLO-CROSS

A/ les dates des coupes de BFC sont :

Dimanche 26 septembre : Desnes
Samedi 16 octobre : Près saint jean
Dimanche 7 novembre : Giromagny
Dimanche 2 janvier : Auxerre

B/ le barème des prix pour le jour de la course est fixé par l'organisateur et pour le général une grille de prix a été fixée par la commission qui sera financée par les 4 organisateurs.

C/ les catégories :

Cadets
Cadettes
Juniors hommes
Juniors femmes/espoirs f/ élites f
Élites hommes/espoirs h

D/ les récompenses pour le général :

Cadets : lots (3 premiers)
Juniors : lots (3 premiers)
Cadettes : lots (3 premiers)

Juniors femmes/espoirs f/élites f :

1 : 170€
2 : 130€
3 : 100€

Élites hommes/espoirs h:

1 : 170€
2 : 130€
3 : 100€

E/ le placement sur la grille de départ pour les cadets sera effectué par rapport au classement de la coupe de BFC

Pour les autres catégories c'est le classement UCI en premier et ensuite le classement de la coupe de BFC.

Le classement au point par rapport à la place

1 : 20 points
2 : 19 points
3 : 18 points

4 : 17 points
5 : 16 points
6 : 15 points
7 : 14 points
8 : 13 points
9 : 12 points
10 : 11 points
11 : 10 points
12 : 9 points
13 : 8 points
14 : 7 points
15 : 6 points
16 : 5 points
17 : 4 points
18 : 3 points
19 : 2 points
20 : 1 point

Si ex-æquo on prend la meilleure place pour départager.

Les classements sont tenus par les commissaires.

Pas de joker.

Les prix sont remis à la dernière manche.